



ASSOCIATION FRANCE PARKINSON

Siège social : 18 rue des Terres au curé
75 013 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Léo Jégard & Associés
23 rue du Clos d'Orléans
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél. +33 1 48 73 69 91
bienvenue@jegardcreatis.com

5 rue du Havre - 75008 Paris
SAS au capital de 157 840 €
APE 6920Z - TVA FR 01 702 042 508
RCS Paris - Siret 702 042 508 00052
www.jegardcreatis.com



Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France
Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris



ASSOCIATION FRANCE PARKINSON

Association reconnue d'Utilité Publique

Par décret du 17 juin 1988

Adresse du siège : 18 rue des Terres au curé

SIREN : 332 111 541 00055

APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association France Parkinson relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que :

- les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note correspondante de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées ;
- les traitements comptables des legs, donations et assurances-vie, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois,

Le Commissaire aux Comptes

Leo JEGARD & ASSOCIES

Représenté par,

Signé numériquement par Nitro
 Software Belgium NV - Nitro
 Sign Premium pour le compte
 de François JEGARD
 (+33612263169)
 Date : 17/06/2025 14:38:12
 Signé avec le mot de passe à
 usage unique envoyé par SMS :
 003102

François JEGARD
 Président du Conseil d'Administration

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	31 140	31 054	87	
	Autres immobilisations incorporelles (1)	24 620	24 620		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				6 315
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	99 569	78 803	20 766	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				36 808
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	2 477 144		2 477 144	
	Autres immobilisations financières	20 965		20 965	
	TOTAL (I)	3 908 348	353 593	3 554 755	4 761 632
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
ACTIF CIRCULANT	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	122 744		122 744	
	Créances reçues par legs ou donations	1 314 424		1 314 424	
	Autres créances	318 347		318 347	
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES				
	Charges constatées d'avance	3 525 995		3 525 995	
		7 548 453		7 548 453	
COMPTES DE REGULARISATION		12 790		12 790	
	TOTAL (II)	12 842 753		12 842 753	12 172 557
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		16 751 101	353 593	16 397 508	16 934 189
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					20 965
(3) dont à plus d'un an					20 965

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	9 441	9 441
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	128 915	128 915
	Réserves pour projet de l'entité	1 822 605	1 822 605
	Autres		
	Report à nouveau	4 804 162	2 115 164
	Excédent ou déficit de l'exercice	1 165 381	2 688 998
	Total des fonds propres (situation nette)	7 930 503	6 765 123
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	7 930 503	6 765 123
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 101 358	4 224 300
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	106 382	136 844
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	80 021	143 683
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	143 683	143 683
	Total des fonds reportés et dédiés	2 431 444	4 504 826
Provisions	Provisions pour risques	82 563	57 799
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	82 563	57 799
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	304	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	576 985	367 898
	Dettes des legs ou donations	248 984	141 771
	Dettes fiscales et sociales	372 655	348 101
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 536 683	4 534 352
	Produits constatés d'avance	217 386	214 319
	Total des dettes	5 952 998	5 606 441
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	16 397 508	16 934 189
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 165 380,51	2 688 998,03
	(1) Dont à moins d'un an	5 952 998	5 606 441
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	304	

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	344 248	307 910
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	36 843	16 813
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	438 169	358 587
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	687 076	484 766
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 840 822	1 476 815
	Mécénats	343 453	159 494
	Legs, donations et assurances-vie	4 238 909	4 417 121
	Contributions financières	170 938	237 322
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 856	58 734
	Utilisations des fonds dédiés	56 822	237 101
	Autres produits	329 182	146 240
	Total des produits d'exploitation	8 490 319	7 900 902
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	3 886 008	3 174 277
	Aides financières	1 904 170	936 490
	Impôts, taxes et versements assimilés	91 108	66 146
	Salaires et traitements	1 018 412	820 242
	Charges sociales	453 811	370 615
	Dotation aux amortissements et dépréciations	22 270	21 748
	Dotation aux provisions	28 620	16 924
	Reports en fonds dédiés	106 382	94 597
	Autres charges	36 211	14 772
	Total des charges d'exploitation	7 546 992	5 515 812
	RESULTAT D'EXPLOITATION	943 327	2 385 091

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	943 327	2 385 091
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	283 483	420 819
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	283 483	420 819
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	283 483	420 819
	RESULTAT COURANT avant impôts	1 226 811	2 805 910
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	278	67 495
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	278	67 495
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(278)	(67 495)
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	61 152	49 417
	TOTAL DES PRODUITS	8 773 803	8 321 722
	TOTAL DES CHARGES	7 608 422	5 632 724
	EXCEDENT ou DEFICIT	1 165 381	2 688 998
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	15 197	
	Prestations en nature	5 342 294	3 432 014
	Bénévolat	5 357 491	3 432 014
	TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature	15 197	
	Mise à disposition gratuite de biens	5 342 294	3 432 014
	Prestations	5 357 491	3 432 014
	Personnel bénévole		
	TOTAL		

Deuxième Partie

ANNEXES COMPTABLES

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

L'association **France Parkinson**, reconnue d'utilité publique le 17 juin 1988, a pour but de :

- Soutenir et assister les malades et leurs proches
- Informer et former sur la maladie, les traitements et les aides
- Financer, encourager et faciliter la recherche
- Sensibiliser l'opinion et interpeler les médias
- Mobiliser les pouvoirs publics

Soutenir et assister les personnes malades et leurs proches

L'Association, soutenue par des organismes financeurs, des entreprises ou fondation d'entreprises ainsi que des dons issus de la générosité du public, pilote plusieurs programmes de portée nationale parmi lesquels:

Les Cafés Jeunes Parkinson : ils permettent aux malades de Parkinson en âge d'être en activité professionnelle de rompre l'isolement avec pour objectif de partager des informations sur la maladie, les changements qu'elle implique, les aides existantes, les questions liées à l'activité professionnelle.

A2PA : ce programme est destiné à soutenir et informer les proches. Son objectif est de permettre aux aidants de comprendre la maladie de Parkinson pour accompagner la personne malade au mieux, dans le respect de son autonomie, le plus longtemps possible tout en leur offrant la possibilité de se retrouver entre eux pour échanger, partager, obtenir des conseils et s'enrichir mutuellement de leurs expériences

Entr'aidants Parkinson propose aux proches aidants de se rencontrer, de partager un moment convivial, d'échanger leurs expériences et de se ressourcer quelques heures dans la perspective de créer un lien durable et de générer une entraide entre eux.

Soutien psychologique : c'est un espace d'écoute sur une ligne téléphonique dédiée. L'association organise aussi pour les psychologues des journées d'approfondissement s'agissant des aspects psychologiques liés à la maladie de Parkinson. De plus, les personnes malades en détresse psychologique peuvent avoir accès à des consultations gratuites avec un psychologue.

Par ailleurs, l'association a organisé une aide juridique avec la mise en place d'une ligne écoute gérée par une bénévole qui tient une permanence plusieurs jours par semaine.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Au regard des enseignements de l'enquête réalisée en septembre 2018 sur les conditions d'habitat et de vie des personnes atteintes de la maladie de Parkinson et de leurs proches aidants, un Fond d'Adaptation de l'Habitat Parkinson a été créé. Il propose, sous condition de revenus des prestations de conseils personnalisés et une prise en charge forfaitaire des travaux à réaliser.

France Parkinson est organisme de formation et répond aux critères qualité propres à la formation professionnelle continue. Sa formation des professionnels de soins exerçant à domicile ou en structures d'hébergement a reçu le label Afnor Qualiopi en 2020. Elle organise également des colloques qui s'adressent aux rééducateurs (masseur-kinésithérapeutes, orthophonistes, etc.).

Egalement à l'attention de professionnels de santé, le site internet PharmaPark a été développé pour aider les pharmaciens à informer et conseiller les malades de Parkinson sur leurs traitements.

Informer et former sur la maladie, les traitements et les aides

Compte-tenu de la complexité de cette maladie, l'association apporte des informations aux personnes malades et aux aidants. Son expertise et la veille scientifique qu'elle pratique lui permettent d'informer sur les traitements existants qu'ils soient médicamenteux ou chirurgicaux ainsi que sur les possibles effets secondaires. Elle apporte également des éclairages précis sur l'évolution de la maladie : l'apparition des premiers symptômes, les complications motrices puis la phase avancée de la maladie.

Les informations sont mises à disposition sur le site internet de l'association et via les réseaux sociaux.

La crise sanitaire actuelle a conduit France Parkinson à apporter une information régulièrement mise à jour quant aux recommandations relatives à la prévention et à la vaccination anti-covid-19.

Financer, encourager et faciliter la recherche

La recherche est un sujet prioritaire pour les personnes malades et leurs proches. France Parkinson, dès sa création, a souhaité soutenir financièrement la recherche. Un appel à projets est organisé chaque année pour soutenir des équipes de recherche et également des jeunes chercheur(se)s. Le Comité scientifique sciences médicales, cliniques et fondamentales et le Comité scientifique sciences humaines et sociales sélectionnent ces projets. Ces comités sont composés de bénévoles qui sont tous des professionnels hautement qualifiés et reconnus pour leur expertise.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Sensibiliser l'opinion et interpeler les médias

France Parkinson mène des actions de communication afin de faire connaître la maladie de Parkinson auprès du grand public pour faire changer le regard porté sur les malades. La journée mondiale Parkinson, le 11 avril, est une date majeure représentant une fenêtre d'attention médiatique sans équivalent avec le reste de l'année. Cette journée constitue un moment de rassemblement inédit.

L'association accompagne des sportifs, atteints ou non par la maladie, qui se mobilisent pour faire changer le regard sur Parkinson.

Mobiliser les pouvoirs publics

Mobiliser les pouvoirs publics fait aussi partie de ses missions. France Parkinson échange régulièrement avec les autorités de santé et différents acteurs de santé (associations, plateforme de coordination, réseaux de soins ...) et participe à plusieurs groupes de travail afin de défendre les malades et leurs proches. Elle est également vigilante quant aux ruptures de médicaments et saisit les pouvoirs publics pour que des réponses soient apportées à ces graves dysfonctionnements.

Les moyens mis en œuvre

Pour diffuser l'information, l'association utilise plusieurs vecteurs. Elle publie trimestriellement le magazine d'information, L'Echo, qui est adressé aux abonnés.

Elle conçoit régulièrement des brochures d'informations à destination des personnes malades, de leurs proches et des professionnels de santé. Ces brochures sont librement téléchargeables sur son site. A titre d'exemple, les documents suivants ont été publiés: Les troubles de la déglutition, la pochette multi thématiques Après le diagnostic, les Médicaments.

Elle utilise la presse et les nouveaux médias (Chaine YouTube dédiée, compte Linkedin, page Facebook) pour communiquer sur ses actions, sur les thèmes prioritaires et diffuser des messages d'alerte et de mobilisation

Depuis 2020, la situation sanitaire l'a conduite à intensifier rapidement le recours aux visioconférences pour réaliser ses séances de formation et d'information. Et pour faciliter et répandre l'usage de ces nouvelles technologies, des séances d'initiation à l'informatique sont organisées à l'attention des adhérents.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Pour réaliser ses missions et conduire ses multiples actions, l'association s'appuie sur un important réseau de près de 900 bénévoles organisés dans environ 85 comités départementaux sans personnalité juridique distincte. Chaque comité est animé par un délégué entouré d'une équipe ; tous sont bénévoles. Le choix des activités et des actions de chaque Comité est réalisé par le/la délégué(e) et son équipe, après avoir entendu les besoins des adhérents. Une dotation financière annuelle leur est attribuée. **Une réunion nationale se tient une fois par an sous la forme d'un Comité d'orientation** auquel chaque délégué se rend pour connaître ses homologues, échanger sur les projets en cours, partager son expérience et exprimer ses opinions sur les choix stratégiques proposés.

Pour répondre au besoin de représentation auprès des autorités régionales et pour faciliter la gouvernance de l'Association, le Conseil d'Administration nomme des Responsables régionaux Bénévoles en charge de la relation avec les Délégués, de l'animation et du développement de leur territoire et des relations institutionnelles avec les pouvoirs publics et les acteurs de santé qu'on y trouve

Par ailleurs, des bénévoles experts interviennent régulièrement pour contribuer à gérer plusieurs domaines d'activité: l'aide juridique, la gestion des legs, la ligne écoute, la commission habitat, la recherche, les services généraux.

France Parkinson entretient des relations avec d'autres associations du secteur de la santé, elle partage avec elles des préoccupations et valeurs communes.

L'association est administrée par son Conseil d'Administration qui nomme un Bureau composé de quatre membres : Président, Vice-président, Trésorier et Secrétaire. Elle s'appuie également sur une équipe de vingt cinq salariés organisés en quatre Pôles regroupés sous l'autorité d'un Directeur général : Actions programmes et missions sociales, Recherche, Communication et développement, Secrétariat général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **16 397 508 euros**. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **8 773 803 euros**, un total charges de **7 608 422 euros** et dégage un résultat de **1 165 381 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024** soit une durée de **12 mois**.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Evénements significatifs de l'exercice 2024

Aucun évènement de l'exercice n'amène de commentaire particulier.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC n°2020-06, relatives aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode des coûts historiques est retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité.

Cotisations statutaires

Les cotisations sont enregistrées en produit lors de l'encaissement. Les cotisations encaissées à partir du 25 octobre sont considérées rattachées à l'exercice suivant.

Subventions d'exploitation et concours publics

Au cours de l'exercice 2024, les subventions d'exploitation octroyées s'élèvent à 687.076 euros et sont réparties comme suit :

- | | |
|-------------|---------------|
| - Ministère | 299.288 euros |
| - Autres | 387.788 euros |

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Fonds dédiés

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini avec pour contrepartie un produit comptabilisé dans le compte « Utilisation des fonds dédiés ».

Les fonds dédiés font l'objet d'une comptabilité analytique permettant le suivi de l'avancement et de connaître précisément les financements et les dépenses par projet.

Fonds reportés

Les fonds reportés concernent les legs ou donations acceptés par le Conseil d'administration au cours de l'exercice et qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour la dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions	50 ans
- Agencements & Aménagements des constructions	10 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans
- Logiciels	1 an

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation égale au montant de la différence est constituée.

Les immobilisations financières sont principalement composées de placements à moyen/long terme destinés à être conservés durablement. Au 31 décembre 2024, le montant total de ces placements s'élève à 2.536.228 euros dont 252.763 euros d'intérêts courus non comptabilisés conformément à la recommandation comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques

Une provision pour risque est comptabilisée pour couvrir les risques identifiés et probables sur des procédures contentieuses en cours.

Engagements de retraite

Sur la base d'un départ à la retraite à 65 ans, les engagements ont été constatés sous la forme de provisions pour un montant de 82.563 euros avec les éléments suivants : taux de charges sociales 53,8%, taux de turn over individualisé à chaque salarié entre 0% et 95%, taux de revalorisation des salaires 2,5% et de la table de mortalité INED 2018-2020.

Les contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est un acte par lequel une personne physique ou morale fournit à France Parkinson un travail (bénévolat), des biens (dons en nature) ou autres services à titre gratuit (mise à disposition de biens). Elle n'entraîne pas de flux financier.

Concernant le bénévolat, il s'agit pour France Parkinson de l'ensemble des bénévoles des comités

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

locaux ainsi que des élus de France Parkinson au sein des différentes instances statutaires de l'association, ainsi que des membres des comités mandatés par le Conseil d'administration. Le bénévolat est quantifié selon le nombre de ces élus et le temps consacré aux réunions des instances et comités. La valorisation est calculée sur la base du salaire moyen français avec 45% de charges sociales estimé à 5.287 euros soit 39 euros de l'heure.

Les mises à disposition de personnel (mécénat de compétence) et les mises à dispositions de services retiennent la valorisation indiquée par le mécène.

En 2024, France Parkinson a bénéficié des contributions volontaires en nature suivantes :

- bénévolat pour 135.300 heures valorisées pour un montant total de 5.342.294 euros
- mécénat de compétences pour 15.197 euros

Rémunération des cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés sont :

	Rémunération	Avantages en nature
- Pour les salariés	Néant	Néant
- Pour les bénévoles	Néant	Néant

Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2024, France Parkinson n'a pas eu connaissance d'engagement hors bilan.

Autres informations

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024 s'élèvent à 17.830 euros HT dont 15 430 euros HT au titre du contrôle légal des comptes.

L'effectif est composé de 9 cadres et 16 non-cadres.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

France Parkinson a continué son activité sur 2025. Il n'y a pas d'évènements significatifs postérieurs à la clôture.

Immobilisations

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		
INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres	55 760					55 760	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55 760					55 760	
CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencet aménagement							
Instal technique, matériel outillage industriels							
Instal., agencement, aménagement divers	9 573					9 573	
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique et mobilier							
Emballages récupérables et divers	89 996					89 996	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	99 569					99 569	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES		2 629 516		622 626		1 997 231	
FINANCIERES							
Participations évaluées en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés	2 265 800			211 345		2 477 144	
Prêts et autres immobilisations financières	20 965					20 965	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 286 764			211 345		2 498 109	
TOTAL	5 071 608			833 971		3 908 348	

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	49 445	6 228		55 673
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 445	6 228		55 673
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Autres instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers				
		62 760	16 042		78 803
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 760	16 042		78 803
	TOTAL	112 205	22 270		134 476

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	57 799	28 620	3 856	82 563
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		57 799	28 620	3 856	82 563
PROVISIONS POUR DEPRECIACTION	Sur immobilisations {incorporelles corporielles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients, usagers Sur créances reçues par legs ou donations Autres	197 771	219 117	197 771	219 117
PROVISIONS POUR DEPRECIACTION		197 771	219 117	197 771	219 117
TOTAL GENERAL		255 570	247 737	201 627	301 680
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		28 620	3 856		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	20 965	20 965	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	122 744	122 744	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 650	1 650	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 466	16 466	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 814	3 814	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 400	1 400	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations	1 314 424	1 314 424	
	Débiteurs divers	295 017	295 017	
	Charges constatées d'avance	12 790	12 790	
TOTAL DES CREANCES		1 789 270	1 789 270	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	304	304		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	577 001	577 001		
Dettes des legs ou donations	248 984	248 984		
Personnel et comptes rattachés	131 572	131 572		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	140 552	140 552		
Impôts sur les bénéfices	88 700	88 700		
Taxes sur la valeur ajoutée	2 725	2 725		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 106	9 106		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	4 536 667	4 536 667		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	217 386	217 386		
TOTAL DES DETTES	5 952 998	5 952 998		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

	Fds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2024
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	9 441							9 441
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles	128 915							128 915
Réserves pour projet de l'entité	1 822 605							1 822 605
Autres réserves								
Report à nouveau	2 115 164	2 688 998	2 311 845					4 804 162
Excédent ou déficit de l'exercice	2 688 998	(2 688 998)	(2 311 845)	1 165 381	1 222 677			1 165 381
Situation nette	6 765 123			1 165 381	1 222 677			7 930 503
Dotations consomptibles								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	6 765 123			1 165 381	1 222 677			7 930 503

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Subventions des comités			106 382			106 382	
Contributions financières d'autres org.							
Parcours training kiné	94 597		49 492			45 105	
Programme malade	42 246		7 330			34 916	
Ressources liées à la générosité du public							
Legs et donations Comités	143 683					143 683	
TOTAL	280 526		106 382	56 822			330 086

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			12 790
Honoraires		12 790	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			12 790

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			217 386
Cotisations 2025		152 534	
Subventions comités		64 852	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			217 386

Charges à payer

		Etat exprimé en euros	31/12/2024
Total des Charges à payer			4 838 124
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			147 028
<i>FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES</i>		147 028	
Dettes fiscales et sociales			193 151
<i>PROVISIONS CONGES PAYES</i>		77 678	
<i>PROVISION PRIMES</i>		24 300	
<i>PROVISION RTT</i>		3 784	
<i>Provision RC</i>		22 279	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES</i>		40 243	
<i>CHARGES PROVISION PRIME</i>		12 150	
<i>PROVISION CH/RTT</i>		2 027	
<i>Provision charges RC</i>		10 690	
Autres dettes			4 497 946
<i>SHS 2020-2021 ZIMMERS</i>		2 908	
<i>Aides financières Com Habitat Conseil Solihac</i>		43 697	
<i>Aides financières Com Habitat Investissements</i>		84 987	
<i>GRAND APPELS OFFRES A VERSER</i>		1 281 139	
<i>GRAND APPELS OFFRES EXCEPTIONNELS</i>		1 559 632	
<i>SUBVA VERSER 2018</i>		28 867	
<i>SUBVA VERSER 2019</i>		27 848	
<i>SUBVA VERSER 2020</i>		56 475	
<i>SUBVA VERSER 2021</i>		2 164	
<i>SUBVA VERSER 2022</i>		100 145	
<i>SUBVA VERSER 2023</i>		148 273	
<i>SUBVA VERSER 2024</i>		269 438	
<i>BOURSES A VERSER 2019</i>		5 500	
<i>BOURSES A VERSER 2023</i>		60 139	
<i>BOURSES A VERSER 2024</i>		388 944	
<i>FINANCEMENT. PROJETS S.H.S 2019</i>		56 000	
<i>FINANCEMENT. PROJETS S.H.S 2020</i>		60 000	
<i>SHS 2022</i>		28 302	
<i>SHS 2023</i>		132 420	
<i>SHS 2024</i>		151 139	
<i>APPELS A PROJETS 2018</i>		89	
<i>APPELS A PROJET 2019</i>		9 840	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		84 205
Autres créances clients		2 700
<i>Produits à recevoir</i>	2 700	
Autres créances		81 505
<i>IJSS Prévoyance à recevoir</i>	10 752	
<i>Taxe sur les salaires</i>	1 400	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	1 359	
<i>Intérêts courus sur DAT/CAT</i>	67 994	

Legs, donations et assurances-vie

	Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS			
Montant perçu au titre d'assurances-vie		1 090 411	822 386
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		963 638	4 630 655
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		2 369 084	74 823
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		197 771	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		2 894 488	349 079
	Total des produits	7 515 392	5 876 943
CHARGES			
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		2 285 821	77 005
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		219 117	197 771
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		771 546	1 185 046
	Total des charges	3 276 484	1 459 822
	SOLDE	4 238 909	4 417 121

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Pour les personnes morales de droit privé non commerçantes à but non lucratif faisant appel public à la générosité, le règlement ANC n° 2018-06 prévoit deux tableaux permettant de présenter les ressources par origine et les emplois par destination :

- le compte de résultat par origine et destination (CROD)
- le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Ces tableaux permettent de présenter et de rendre compte de l'utilisation des ressources provenant de la générosité du public. Ils sont renseignés à partir des données issues de la comptabilité analytique appliquée à l'ensemble des charges et produits de France Parkinson.

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le CROD distingue parmi les produits et les charges du compte de résultat ceux issus de la générosité du public.

Les produits liés à la générosité du public comprennent :

- les cotisations statutaires
- les dons manuels des personnes physiques rattachés à l'exercice en cours
- les legs, donations et assurance vie acceptés et encaissés au cours de l'exercice
- les mécénats correspondant aux soutiens financiers apportés par une entreprise
- les autres produits issus de la générosité du public (produits financiers) ainsi que le remboursement ou l'annulation d'aides financières antérieurement comptabilisées en missions sociales

Les produits non liés à la générosité du public comprennent :

- les contributions financières des autres entités (association, fondation, ...) sans qu'il s'agisse de la rémunération d'une prestation ou de fournitures d'un bien
- les subventions d'exploitation reçues des autorités administratives et des organismes chargés de la gestion d'un service public

Les produits affectés à un projet défini sont affectés à une section analytique dédiée pour en assurer le suivi. L'utilisation des fonds dédiés antérieurs suit la même imputation que les produits afférents.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les charges sont réparties selon les destinations suivantes :

- les missions sociales réalisées directement ou par versement d'aides financières
- les frais de recherche de fonds issus de la générosité du public ou d'autres ressources
- les frais de fonctionnement
- les dotations aux provisions et dépréciations
- les reports en fonds dédiés des produits affectés à un projet défini et non consommés au cours de l'exercice

Les charges sont affectées directement aux destinations présentées ci-dessus grâce à la comptabilité analytique mise en place. La comptabilité analytique permet également de rattacher chaque dépense à la nature de la ressource la finançant, entre celles liées à la générosité du public et celles non liées à la générosité du public.

Les charges de personnel sont réparties selon le temps estimé par les salariés au projet ou du service dont ils dépendent.

Conformément à l'objet social défini dans ses statuts, les missions sociales de France Parkinson concernent l'information aux malades, les actions en faveur des malades et les dépenses pour la recherche par le versement d'aides financières.

Toutes les missions sociales sont réalisées en France soit par l'équipe du siège à Paris soit via les comités locaux en France métropolitaine et en outre-mer.

Les frais de recherche de fonds concernent les dépenses engagées pour le traitement des dons et des legs et notamment les frais de collecte sur fichiers internes, les frais de mailing, de routage de brochures, d'honoraires dépensés pour les campagnes de recherche de fonds ainsi que les frais de fonctionnement (salaires et charges sociales) des services de recherche de fonds et legs.

Les frais de fonctionnement et d'administration sont les charges de fonctionnement du siège : direction, secrétariat, finance, informatique, services généraux, les fournitures administratives, etc., à l'exclusion des charges de frais de personnel et frais de fonctionnement répartis dans d'autres domaines au prorata du temps estimé par les effectifs du siège sur ces autres domaines. Ils intègrent les frais financiers, les dotations aux amortissements. Les frais de fonctionnement sont imputés sur les produits issus de la générosité du public.

Les contributions volontaires en nature dont bénéficie France Parkinson sont réparties selon ces mêmes critères.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Pour les missions sociales financées conjointement par des ressources liées à la générosité du public et des ressources non liées à la générosité du public, il est retenu comme principe l'imputation en priorité sur les ressources non liées à la générosité du public.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Le CER reprend les éléments liés à la générosité du public du compte de résultat par origine et destination : ressources, emplois et contributions volontaires en nature.

Les fonds dédiés liés à la générosité du public concernent les ressources issues de la générosité du public affectées et non consommées à la clôture de l'exercice.

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

	Etat exprimé en euros	31/12/2024		31/12/2023	
		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION					
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
1.1 Cotisations sans contrepartie	344 248	344 248		307 910	307 910
1.2 Dons, legs et mécénat					
- Dons manuels	1 840 822	1 840 822		1 476 815	1 476 815
- Legs, donations et assurances-vie	4 238 909	4 238 909		4 417 121	4 417 121
- Mécénat	343 453	343 453		159 494	159 494
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	518 907	518 907		436 206	436 206
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises					
2.3 Contributions financières sans contrepartie	170 938			237 322	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	568 771			506 253	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	687 076			484 766	
4 - REPRISSES SUR PROVISIONS ET DEPRECiations	3 856			58 734	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	56 822			237 101	124 709
Total des produits par origine	8 773 803	7 286 339		8 321 722	6 922 255
B - CHARGES PAR DESTINATION					
1 - MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France					
- Actions réalisées par l'organisme	4 452 859	3 075 634		3 522 118	2 643 819
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1 913 341	1 913 341		941 834	941 834
1.2 Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	577 203	577 203		498 067	498 067
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	468 864	468 864		509 766	509 766
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECiations	28 620	28 620		16 924	16 924
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	61 152			49 417	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	106 382			94 597	
7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES					
7.1 Autres produits liés à la générosité du public					
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public					
Total des charges par destination	7 608 422	6 063 663		5 632 724	4 610 411
EXCEDENT OU DEFICIT	1 165 381	1 222 677		2 688 998	2 311 845

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat	5 342 294	5 342 294	3 432 014	3 432 014
	Prestations en nature	15 197	15 197		
	Dons en nature				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	Total des produits par origine	5 357 491	5 357 491	3 432 014	3 432 014
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France	5 148 013	5 148 013	3 295 138	3 295 138
	Réalisées à l'étranger				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	11 135	11 135	8 030	8 030
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	198 343	198 343	128 846	128 846
	Total des charges par destination	5 357 491	5 357 491	3 432 014	3 432 014

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

1/2

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023
	12 mois	12 mois	RESSOURCES PAR ORIGINE	12 mois	12 mois
EMPLOIS PAR DESTINATION					
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	344 248	307 910
- Actions réalisées par l'organisme	3 075 634	2 643 819	1.2 Dons, legs et mécénat	1 840 822	1 476 815
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1 913 341	941 834	- Dons manuels	4 238 909	4 417 121
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	343 453	159 494
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	518 907	436 206
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	577 203	498 067			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	468 864	509 766			
TOTAL DES EMPLOIS	6 035 043	4 593 487	TOTAL DES RESSOURCES	7 286 339	6 797 546
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	28 620	16 924	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		124 709
EXCEDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 222 677	2 311 845	DEFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	7 286 339	6 922 255	TOTAL	7 286 339	6 922 255
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	6 501 558	4 202 693
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	1 222 677	2 311 845
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	22 270	(12 980)
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	7 746 504	6 501 558

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

2/2

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023
	12 mois	12 mois	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	5 148 013	3 295 138	Bénévolat	5 342 294	3 432 014
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	15 197	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	11 135	8 030	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	198 343	128 846			
TOTAL	5 357 491	3 432 014		TOTAL	5 357 491
					3 432 014

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

	31/12/2024	31/12/2023
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 mois	12 mois
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	143 683	268 392
(-) Utilisation		124 709
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE	143 683	143 683